

Position sur les déchets inertes

Suite à la remise en cause du site de La Roque à Roquefort-les-Pins pour accueillir des déchets inertes du bâtiment (gravats propres, terre, remblais), la Fédération du BTP 06 tient à faire connaître sa position sur ce dossier.

« Actuellement, faute de solutions locales adaptées aux besoins, une partie importante des déchets inertes du BTP est exportée, par voie routière, dans d'autres départements, ce qui n'est acceptable, ni sur le plan économique, ni sur le plan environnemental.

Dans ce contexte particulier, le risque est grand de voir se développer des

décharges sauvages avec des conséquences écologiques désastreuses. A l'heure où l'Etat et les collectivités locales mettent en avant, à juste titre, les impératifs liés au développement durable, il est du devoir de chaque décideur de traduire ces grandes orientations en actes concrets qui doivent être guidés par le seul souci de l'intérêt général.

Ainsi, le secteur du BTP demande

que des solutions rapides privilégiant l'économie, l'emploi et la défense de l'environnement de la Côte d'Azur soient trouvées.

Il est donc impératif que le site de La Roque à Roquefort-les-Pins, destiné à accueillir des matériaux inertes et qui privilégie le recyclage conformément aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, soit opérationnel dans les meilleurs délais».